

Robert PICARD
Yves OLIVIER

Communauté de communes des Savanes

Assistance à l'élaboration d'un projet de territoire à horizon 5 ans

Rapport



SOMMAIRE

1. La démarche de projet de territoire de la CCDS
2. La restitution des ateliers thématiques
3. Synthèse et axes stratégiques du territoire



SOMMAIRE

1. La démarche de projet de territoire de la CCDS
2. La restitution des ateliers thématiques
3. Synthèse et axes stratégiques du territoire



Rappel sur la notion de projet de territoire

- ◆ Définition proposée par l'ADCF de la démarche de projet de territoire dans une étude de 2015 : « Organisation contractuelle de l'action publique locale en fonction des ressources et des enjeux ». Plusieurs dimensions complémentaires :
 - **Mobiliser les acteurs** du territoire
 - Déterminer une **stratégie commune**
 - Identifier les priorités dans un **plan d'action**
 - Mobiliser les **partenaires institutionnels**
- ◆ Cadre légal du projet de territoire **souple** et **incitatif** :
 - Notion de « projet commun de développement » au CGCT pour les CU, notion de « projet d'agglomération » formulée par la DATAR, comme une réflexion interdisciplinaire reposant sur un diagnostic partagé.
 - Le projet de territoire est incité par la loi LOADDT de 1995, qui prévoit la mise en place d'un conseil de développement composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs, ayant vocation à être consulté pour l'élaboration du projet d'agglomération.
- Le projet de territoire repose sur une **démarche volontaire des collectivités.**



La démarche de la Communauté

- ◆ Le projet de territoire à horizon 5 ans de la Communauté s'inscrit dans le cadre de la montée en puissance de l'EPCI depuis sa création en 2011. Il vise à définir des orientations stratégiques pour franchir un **nouveau pallier de développement**.
- ◆ Les orientations initiales des élus :
 - Dépasser le stade de la « CC jeune et en cours de développement », pour structurer un **EPCI dimensionné aux enjeux du territoire**
 - Mieux valoriser les **atouts** et les **moteurs** du territoire
 - Point de vigilance concernant le calendrier de l'étude : à un an des échéances municipales, nécessité d'un travail avec l'ensemble des communes pour aboutir à un **plan d'action partagé**
 - Point de vigilance sur le **cadre financier contraint** du territoire, sans être un frein a priori à la réflexion stratégique
- ◆ Les étapes-clés de la démarche
 - 11 septembre 2018 : lancement formel du projet
 - 10 au 12 octobre 2018 : rencontre individuelle de chaque commune et de la Communauté
 - 25 janvier 2019 : présentation de l'état des lieux
 - 19 au 22 mars 2019 : organisation de 4 ateliers thématiques
 - 12 juillet 2019 : **restitution des ateliers et validation d'une stratégie de territoire**



Les ateliers thématiques

- ◆ Présentation des ateliers thématiques
 - « Attractivité économique - Tourisme »
 - « Mobilité-déplacements-logement »
 - « Aménagement et environnement »
 - « Social, culture et sports »

- ◆ La participation des élus et services :
 - Mobilisation des services de la Communauté sur l'ensemble des ateliers
 - Pour chaque commune, une participation uniquement sur l'atelier qu'elle accueillait
 - Pour 3 des 4 ateliers, une participation de partenaires institutionnels ou associatifs

Atelier thématique	Iracoubo			Kourou			Saint-Elie			Sinnamary		
	Maire / élu	DGS / services	Partenair.	Maire / élu	DGS / services	Partenair.	Maire / élu	DGS / services	Partenair.	Maire / élu	DGS / services	Partenair.
« Attractivité économique - Tourisme »	X	X	X									
« Mobilité-déplacements-logement »										X	X	X
« Aménagement et environnement »							X	X				
« Social, culture et sports »				X	X	X						

- Des élus de 3 des 4 communes (Kourou, Saint-Elie, Sinnamary) pour la restitution finale et la validation des axes stratégiques



SOMMAIRE

1. La démarche de projet de territoire de la CCDS
2. La restitution des ateliers thématiques
3. Synthèse et axes stratégiques du territoire



Modalités de restitution et d'échanges

- ◆ Pour chaque problématique, la présentation suivante est retenue :
 - Rappel des principaux éléments d'état des lieux
 - Restitution des ateliers :
 - Synthèse des échanges
 - Orientations stratégiques évoquées
 - Premières actions proposées
 - Tableau de présentation des atouts, faiblesses, opportunités et menaces, ayant vocation à servir de **support aux échanges entre élus pour valider les axes stratégiques du territoire lors de la restitution**



Thématique Attractivité économique - Tourisme



Thématique Attractivité économique - Tourisme

Synthèse de l'état des lieux : données chômage et salariat

◆ En 2015 :

- **Kourou constitue le centre économique du territoire, avec près de 90% de l'emploi total et de l'emploi salarié du territoire.**
- Hors cas particulier de Saint-Elie (chômage nul), le taux de chômage est également **le plus faible à Kourou (28,5%)** et atteint **au maximum 41,5% à Iracoubo**. Il est sur l'ensemble du territoire à des **niveaux très importants par rapport aux moyennes nationales**.

<i>Chômage et salariat</i>	Iracoubo	Kourou	Saint-Elie	Sinnamary	Total
	2015	2015	2015	2015	2015
Nombre de chômeurs	299	3 280	1	387	3 967
Taux de chômage	41,50%	28,50%	0,70%	33,90%	29,36%
Emplois salariés	299	7 783	76	564	8 722
Emplois non-salariés	124	941	27	122	1 214
Total emplois	423	8 724	103	686	9 936
<i>Part des emplois salariés</i>	71%	89%	74%	82%	88%

◆ L'évolution entre 2010 et 2015 fait apparaître :

- Une augmentation du chômage à Kourou (+2,1 points) et Sinnamary (+3,8 points), contribuant à une **augmentation à l'échelle du territoire (+2,05 points)**.
- Une stabilité du nombre des emplois à l'échelle du territoire, alimentée par la hausse à Kourou et la baisse à Saint-Elie et Sinnamary.

<i>Chômage et salariat</i>	Iracoubo	Kourou	Saint-Elie	Sinnamary	Total
	Evolution 2010-2015				
Nombre de chômeurs	-46	437	-41	22	372
Taux de chômage	-8,10%	2,10%	-7,90%	3,80%	2,05%
Emplois salariés	25	435	-155	-144	161
Emplois non-salariés	47	68	-219	-17	-121
Total emplois	72	503	-374	-161	40



Thématique Attractivité économique - Tourisme

Synthèse de l'état des lieux : établissements actifs par secteur

- ◆ Il apparaît au 31 décembre 2015 que :
 - **Kourou regroupe plus de 85%** des établissements économiques du territoire.
 - Les établissements de **commerce, transports et services divers** constituent les employeurs les plus nombreux à Kourou (près de 60%) et Sinnamary (près de 50%), quand les principaux employeurs d'Iracoubo et Saint-Elie sont respectivement les **établissements agricoles** (45%) et les **industries** (près de 40%).

Etablissements actifs par secteur d'activité au 31/12/2015	Iracoubo		Kourou		Saint-Elie		Sinnamary		Total	
	Nombre d'étab.	%								
Agriculture, sylviculture et pêche	53	45%	85	5%	1	8%	34	21%	173	8%
Industrie	6	5%	160	9%	5	38%	18	11%	189	9%
Construction	7	6%	293	17%	1	8%	16	10%	317	15%
Commerce, transports, services divers	40	34%	1 034	59%	4	31%	78	47%	1 156	56%
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	11	9%	192	11%	2	15%	19	12%	224	11%
Total	117	100%	1 764	100%	13	100%	165	100%	2 059	100%
<i>Part de la commune dans le total</i>	6%		86%		1%		8%		100%	

◆ Synthèse de l'état des lieux : éléments de cadrage issus des entretiens

Iracoubo	Kourou	Saint-Elie	Sinnamary
<ul style="list-style-type: none"> - <u>Economie</u> peu développée et essentiellement agricole (100aine d'exploitations) - <u>Tourisme</u> : petite activité touristique à valoriser (2 monuments classés ; crique Morpio très fréquentée ; échec à ce stade du projet de bateau-solaire) 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Economie</u> : Centre économique du territoire malgré un fort chômage. Activité spatiale : caractéristique de la commune, à visibilité mondiale ; activité industrielle induite importante, notamment des PME - <u>Tourisme</u> : enjeu de la captation des flux locaux (événements à rayonnement régional ; opportunité de développement du musée des roches gravées). Au-delà des flux locaux : moins de marges de manœuvre, objectif pour le bloc communal de soutenir les acteurs nationaux pour la mise en valeur nationale et internationale de la Guyane 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Economie</u> : Filière aurifère historique ; une compagnie minière à 1km du bourg, une 2ème à 14km - <u>Tourisme</u> : - <u>Activité touristique</u> : site Foucault, site Lucifer, crique Filon - Souhait de développer la filière du tourisme vert - Recherche d'un gestionnaire pour un site touristique comprenant un hébergement et un carbet de restauration 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Economie</u> à dominante agricole, mais fort emploi public - Positionnement sur l'économie bleue - <u>Tourisme</u> : existant à valoriser - Marais de Yiyi, plusieurs hôtels et gîtes, sentier de randonnée, produits de terroirs (production foie gras, miel, produits bovins)



Thématique Attractivité économique - Tourisme

Les échanges lors de l'atelier

- ◆ Nombre important de porteurs de projets d'hébergements touristiques ; difficulté d'accéder aux financements
 - Leviers : cellule LEADER CCDS ; CTG
- ◆ Enjeux spécifiques à Saint-Elie : difficulté à engager des projets liés au tourisme vert (investissements lourds vs rigidité de la réglementation)
- ◆ Levier de développement pour Iracoubo : économie/tourisme de l'agriculture
 - Projet d'aménagement de 3 000 ha favorisant des implantations agro-touristiques ; vente biomasse ; accompagnement par la CC.
- ◆ Valorisation des atouts : nature / artisanat
- ◆ Valorisation de l'économie du « passage » : besoin de commerces supplémentaires / de signalétique plus présente

Remarque complémentaire

- ◆ Quelle valorisation de la zone spatiale et de son écosystème dans la stratégie de la CCDS (cf. diagnostic du tissu économique de la CC) ?



Thématique Attractivité économique - Tourisme

Les orientations stratégiques retenues

- ◆ Tourisme : valorisation des atouts naturels et des produits de l'artisanat
- ◆ Développement économique : prioriser l'action de la CC sur les projets structurants générant de l'emploi (2 exemples : extension de la zone spatiale / usine biomasse d'Iracoubo)

Les actions identifiées

- ◆ Articuler le projet de territoire avec le schéma régional touristique
- ◆ Renforcer l'aide au portage de projets
- ◆ Renforcer le partenariat avec la chambre d'agriculture
- ◆ Recenser l'ensemble des actions et projets individuels et améliorer la communication sur ces actions
- ◆ Développer la signalétique sur le territoire, après identification du rôle de chaque acteur (Etat, CT)



Thématique Attractivité économique - Tourisme

Atouts

- ◆ Des atouts différenciants autour du CSG : excellence et visibilité internationales
- ◆ Des atouts naturels uniques, à vocation économique et/ou touristique (sylviculture, mines etc.)
- ◆ Diversité de cultures, potentiel de l'artisanat

Opportunités

- ◆ Diffusion des effets positifs de l'écosystème du CSG dans l'économie
- ◆ Soutien renouvelé de l'Etat (Plan d'urgence, contrat de convergence...)

Faiblesses

- ◆ Fortes disparités de qualification / richesse entre le CSG et le reste de la zone d'emploi
- ◆ Poids élevé du chômage
- ◆ Insuffisance des modalités de formation
- ◆ Insuffisance des structures touristiques

Menaces

- ◆ Transformation du secteur spatial
- ◆ Cohérence des priorités de développement (focus spatial vs diversification ; tourisme vert vs secteur minier etc.)



Thématique Mobilité, déplacements, logement



Thématique Mobilité, déplacements, logement

Synthèse de l'état des lieux : équipement en automobile

- ◆ Il apparaît en 2015 que :
 - Plus de **70%** des résidents (= dans une résidence principale au sein de la commune) de Kourou disposent d'au moins une voiture, contre un peu plus de la moitié pour Iracoubo et Sinnamary et 0% pour Saint-Elie, d'après le recensement de l'INSEE.
 - Dans les 3 communes (hors Saint-Elie), **entre 15% et 20%** des résidents disposent de 2 voitures ou plus.

Équipement automobile par ménage	Iracoubo		Kourou		Saint-Elie		Sinnamary		Total	
	2015	%	2015	%	2015	%	2015	%	2010	%
Au moins une voiture	261	52%	5 485	72%	0	0%	456	51%	6 202	68%
Dont 1 voiture	183	37%	4 062	54%	0	0%	320	36%	4 565	50%
Dont 2 voitures et plus	78	16%	1 423	19%	0	0%	136	15%	1 637	18%



Thématique Mobilité, déplacements, logement

Synthèse de l'état des lieux : Logements par nature

- ◆ En 2015 :
 - Kourou accueille plus de 80% des logements du territoire.
 - L'enjeu des logements vacants est le plus sensible à Sinnamary, qui comprend 17% de logements vacants, contre 8% à Kourou et 14% dans les autres communes.
 - Kourou et Sinnamary ont une majorité de logements de grande taille (4 pièces et +), quand Iracoubo et Saint-Elie ont une majorité de logements de petite taille (1-3 pièces).
- ◆ L'évolution entre 2010 et 2015 fait apparaître :
 - Une augmentation du nombre de logements à Kourou et Sinnamary, une stabilité à Iracoubo et une baisse à Saint-Elie, pour une **augmentation cumulée de 475 logements**.

Type de logements	Iracoubo	Kourou	Saint-Elie	Sinnamary	Total
	2015	2015	2015	2015	2015
Résidences principales	500	7 584	84	895	9 063
<i>dont 1 pièce</i>	30	628	56	39	753
<i>dont 2 pièces</i>	71	1 068	14	127	1 280
<i>dont 3 pièces</i>	170	1 849	15	246	2 280
<i>dont 4 pièces</i>	133	2 489	0	257	2 879
<i>dont 5 pièces ou plus</i>	97	1 550	0	225	1 872
Résidences secondaires	16	240	13	42	311
Logements vacants	84	639	16	188	927
Total logements	600	8 463	113	1 125	10 301

<i>Part logements vacants</i>	14%	8%	14%	17%	9%
<i>Part logements 1-3 pièces</i>	54%	47%	100%	46%	48%
<i>Part logements 4 pièces et plus</i>	46%	53%	0%	54%	52%

Type de logements	Iracoubo	Kourou	Saint-Elie	Sinnamary	Total
	Evolution 2010-2015				
Résidences principales	-5	361	-71	-31	254
<i>dont 1 pièce</i>	-2	187	46	-2	229
<i>dont 2 pièces</i>	8	71	-49	13	43
<i>dont 3 pièces</i>	-11	-52	-7	82	12
<i>dont 4 pièces</i>	16	183	-23	-31	145
<i>dont 5 pièces ou plus</i>	-16	-28	-36	-94	-174
Résidences secondaires	3	100	13	25	141
Logements vacants	4	-66	15	127	80
Total logements	2	395	-43	121	475



Thématique Mobilité, déplacements, logement

Synthèse de l'état des lieux : Confort et aspect du bâti parmi les résidences principales

◆ Il apparaît en 2015 que :

- La qualité des résidences principales est corrélée au degré d'urbanisation des communes : la **quasi-totalité** des résidences principales de Kourou disposent de l'électricité et d'une baignoire, et plus de **90%** sont constituées en dur et comprennent un tout à l'égout. De même, plus de **95%** des résidences principales de Sinnamary ont de l'électricité.
- A l'inverse, des problématiques de mal-logement se dégagent de certains indicateurs, par exemple : **25%** d'habitations de fortune à Saint-Elie, qui ne dispose pas de résidences intégrant l'eau chaude ni de tout à l'égout ; **un quart** des résidences principales d'Iracoubo sont en bois et n'intègrent pas l'eau chaude.

Confort et aspect du bâti des résidences principales

	Iracoubo		Kourou		Saint-Elie		Sinnamary		Total	
	2015	%	2015	%	2015	%	2015	%	2010	%
Electricité dans le logement	427	85%	7 481	99%	65	77%	861	96%	8 834	97%
Eau chaude dans le logement	118	24%	5 528	73%	0	0%	310	35%	5 956	66%
Baignoire dans le logement	335	67%	7 393	97%	7	8%	779	87%	8 514	94%
Chauffe-eau solaire	12	2%	288	4%	0	0%	22	2%	322	4%
Pièce climatisée	109	22%	4 264	56%	11	13%	265	30%	4 649	51%
Tout à l'égout	11	2%	6 892	91%	0	0%	582	65%	7 485	83%
Total résidences principales	500		7 584		84		895		9 063	
Habitations de fortune	27	5%	125	2%	20	24%	36	4%	208	2%
Cases traditionnelles	9	2%	33	0%	0	0%	82	9%	124	1%
Maisons ou immeubles en bois	113	23%	350	5%	62	74%	112	13%	637	7%
Maisons ou immeubles en dur	351	70%	7 076	93%	2	2%	665	74%	8 094	89%
Total résidences principales	500		7 584		84		895		9 063	



Thématique Mobilité, déplacements, logement

◆ Synthèse de l'état des lieux : éléments de cadrage issus des entretiens

Iracoubo	Kourou	Saint-Elie	Sinnamary
<ul style="list-style-type: none"> - <u>Transport</u> : développement nécessaire ; faible visibilité sur le service régional (arrêt, horaires) - <u>Logements</u> : enjeux des logements vacants et du maintien de la population 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Transport</u> : enjeu du développement au-delà des lignes régionales -> besoin identifié pour une politique communautaire, pour répondre à la situation actuelle de déplacements doux « par obligation » et des taxis informels - <u>Logement</u> : parc social avec peu de logement intermédiaires (orientation des bailleurs sur le « très social ») ; enjeu du parcours de logement pour fixer la population. Grande faiblesse des opportunités de primo-accessions. 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Transports</u> : - Situation géographique enclavée (accès par la route jusqu'à Petit-Saut, avec besoin d'autorisation préfectorale, puis traversée par plusieurs embarcadères et 25 km de route pour atteindre le bourg) - Acquisition d'une barge en 2018 pour ne plus dépendre des services d'une entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Transport</u>: service de transport est insuffisant et trop cher ; le réseau interurbain de la CTG n'est pas du tout connu des usagers (horaires, arrêts) - <u>Logements</u> : enjeux des logements vacants, du nombre de logements sociaux et de la forte demande en matière de résidences secondaires. Propositions faites aux demandeurs de logements à Soula malgré les logements vacants. Peu de foncier disponible



Thématique Mobilité, déplacements, logement

Les échanges lors de l'atelier

- ◆ Nécessité de mieux connaître les flux internes de population au sein de la CCDS
- ◆ Dangerosité de la route nationale, en particulier la nuit ; mauvaise qualité sur le tronçon Kourou-Sinnamary
- ◆ Nécessité de mieux analyser les limites des services actuels de transports (CTG)
 - Service jugé insuffisant dans son ensemble
 - Faible visibilité des services rendus (horaires, lignes...)
- ◆ Aménagements insuffisants pour les transports doux
- ◆ Interrogations sur le périmètre précis de la CCDS, sur des cas concrets de projets en lien avec le logement et l'action sociale
- ◆ Des sujets récurrents en matière de logement : faiblesse du logement social, importance des logements vacants, demande de résidences secondaires
- ◆ Interventions des bailleurs uniquement sur les zones d'OIN : insuffisant



Thématique Mobilité, déplacements, logement

Les orientations stratégiques retenues

- ◆ Transports : priorité à l'amélioration du transport interurbain, avec un rôle stratégique et d'étude de la CCDS dans un 1^{er} temps
- ◆ Logement : la CC doit devenir l'acteur portant la réflexion d'ensemble du territoire, que ne porte aucun autre acteur

Les actions identifiées

- ◆ Renforcer le lien avec la CTG pour améliorer la visibilité du service de transport qu'elle porte
- ◆ Articuler le rôle de la CC en transports avec le schéma de déplacement existant
- ◆ Développer une compétence d'études en transports ?
- ◆ Être moteur sur les discussions concernant le projet de Petit-Saut
- ◆ Renforcer le lien avec la CAF sur les problématiques de logement (connaissance du territoire et traitement des cas individuels)
- ◆ Recenser les ressources humaines disponibles au sein des communes pour développer des mutualisations ciblées



Thématique Mobilité, déplacements, logement

Atouts

- ◆ Une voie nationale desservant le littoral
- ◆ Stabilité de la population sur la période récente

Opportunités

- ◆ Consolidation du périmètre CCDS par un territoire mieux desservi
- ◆ Affirmation d'un acteur centralisé à l'échelle du territoire (logements)
- ◆ Opérations d'aménagement significatives (Kourou, Saint-Elie)
- ◆ Plan Logement Outre-Mer

Faiblesses

- ◆ Une partie du territoire enclavée
- ◆ Services de transport CTG insuffisants et peu visibles
- ◆ Peu de marges de manœuvre pour la CCDS, qui n'est pas compétente (transports) ; outils de planification non encore opérationnels (PLH)
- ◆ Insuffisance de la réflexion d'ensemble (logement)
- ◆ Action des bailleurs pas adaptée aux besoins

Menaces

- ◆ Capacité financière pour exercer une compétence transports pleine
- ◆ Remise en cause de la cohérence du périmètre communautaire
- ◆ Accentuation des difficultés sociales faute de solutions de logement



Thématique Aménagement, environnement



Thématique Aménagement, environnement

Synthèse de l'état des lieux

- ◆ Le territoire rassemble des **configurations géographiques distinctes**, renforçant le besoin d'un aménagement concerté et cohérent :
 - Kourou : ville-centre du territoire, qui concentre la population et les principaux services
 - Iracoubo : extrémité ouest de la CCDS, commune rurale à mi-chemin entre Cayenne et Saint-Laurent-du-Maroni
 - Sinnamary : situation intermédiaire, commune rurale entre Kourou et Iracoubo
 - Saint-Elie : situation géographique enclavée (accès par la route jusqu'à Petit-Saut, avec besoin d'autorisation préfectorale, puis traversée par plusieurs embarcadères et 25 km de route pour atteindre le bourg)

- ◆ Les communes identifient principalement la CCDS à travers ses **interventions en matière d'environnement** au sens large :
 - Assainissement non collectif (Iracoubo), tri sélectif (Iracoubo, Sinnamary), collecte et traitement des déchets ménagers
 - Bonnes relations de travail sur les sujets environnementaux



Thématique Aménagement, environnement

Synthèse de l'état des lieux

- ◆ Des **attentes** formulées à la CCDS :
 - En matière d'aménagement : la structuration autour des documents fondamentaux, notamment le **SCOT**
 - En matière d'environnement : revoir et compléter l'articulation sur la problématique des déchets, notamment sur la **problématique des dépôts sauvages et des encombrants**.
- ◆ Des **projets d'aménagement significatifs** :
 - Kourou : aménagement des **Roches gravées** (OIN sur la zone spatiale)
 - Aménagement à plusieurs dimensions dans le cadre du projet d'extension de la ville spatiale : économique, urbain, social
 - Les objectifs de la commune pour le développement de la ville : +2 000 logements ; nouvelles infrastructures publiques ; Création d'un pôle social ; Améliorer l'offre d'immobilier d'entreprises ; Développer les liens avec la zone de Pariacabo et les quartiers résidentiels ; Affirmer l'identité de Kourou, ville ouverte au fleuve et aux savanes
 - Saint-Elie : projet de **nouvel espace économique et urbain, en prolongement du bourg actuel, aux abords du lac de Petit-Saut**
 - Projet de développement urbain en cours, en bordure du Lac de Petit-Saut : partie agricole / partie artisanat / partie touristique / partie urbaine et résidentielle. Marchés lancés pour la route d'accès et le défrichage de la voirie. Estimation de 400 familles supplémentaires
 - Sinnamary : l'enjeu persistant du **pont** et des relations avec l'Etat pour sa remise en état ; l'accès à la **plage** de Sinnamary
- ◆ Un besoin à l'échelle du territoire : le **traitement des zones blanches**



Thématique Aménagement, environnement

Les échanges lors de l'atelier

- ◆ Sujet récurrent des zones blanches : secteur de Petit-Saut, commune de Saint-Elie
- ◆ Sujet récurrent de l'enclavement : commune de Saint-Elie, pont de Sinnamary notamment
- ◆ Peu de données disponibles au sein de la CC sur l'état des différents réseaux (voirie, eau-assainissement, numérique...)
- ◆ Renforcer l'approche de développement durable et de cadre de vie dans la stratégie de la CC
- ◆ Les stratégies d'aménagement restent essentiellement communales et gagneraient à être coordonnées.
- ◆ Les richesses considérables de la CC (potentiel minier, CSG, forêt amazonienne...) ne se traduisent pas assez dans la richesse et le développement du territoire
- ◆ La zone à l'intersection de la RN1 et de Petit Saut pourrait être aménagée par un projet communautaire.

Remarque complémentaire

- ◆ Plusieurs thématiques sont en lien avec des axes du contrat de convergence et constituent une opportunité : zones blanches, désenclavement...



Thématique Aménagement, environnement

Les orientations stratégiques retenues

- ◆ Priorité au désenclavement des communes hors Kourou
- ◆ Viser une meilleure exploitation du potentiel du territoire, qui se traduit trop faiblement dans ses ressources (atouts naturels, base spatiale...)

Les actions identifiées

- ◆ Développer la connaissance de l'état des réseaux, en se rapprochant le cas échéant des collectivités responsables
- ◆ Mettre en œuvre les outils de planification de la CC : SCOT, PLH...
- ◆ Renforcer le suivi par la CC de la mise en œuvre du contrat de convergence
- ◆ Formaliser les forces, faiblesses, atouts et opportunités du territoire sur chacune des problématiques



Thématique Aménagement, environnement

Atouts

- ◆ Compétences CCDS liées à l'environnement bien identifiées
- ◆ Atouts naturels valorisables
- ◆ Foncier disponible

Opportunités

- ◆ Opérations d'aménagement significatives (Kourou, Saint-Elie)
- ◆ Soutien de l'Etat sur des actions d'aménagement et d'environnement (contrat de convergence)
- ◆ Meilleure exploitation du potentiel de la CCDS

Faiblesses

- ◆ Diversité d'enjeux territoriaux : urbain / rural ; littoral / forêt ; certaines zones enclavées
- ◆ Zones blanches persistantes
- ◆ Outils de planification non encore opérationnels (SCOT)
- ◆ Faible connaissance de l'état des réseaux

Menaces

- ◆ Accentuation de l'enclavement, risque pour la cohérence territoriale de la CCDS
- ◆ Potentiel naturel de la CC non exploité



Thématique Social, culture, sport



Thématique Social, culture, sport

Synthèse de l'état des lieux

- ◆ Les besoins en matière de services sociaux, culturels et sportifs sont à inscrire dans le contexte de la **progression constante de population** sur le territoire (en moyenne 3,4% par an depuis 1967). A noter toutefois sur la période récente un mouvement de ralentissement de la pression démographique du territoire. Le territoire se caractérise en outre par la **jeunesse de sa population** (55% à moins de 30 ans).
- ◆ Les besoins sociaux s'inscrivent également dans un contexte de **chômage élevé** (de 28,5% à Kourou à 41,5 % à Iracoubo) et en progression. L'articulation entre l'action de la CCDS et celle des communes semble à préciser en matière sociale.
- ◆ Le sport se présente comme un levier important d'intervention des communes du territoire. Le nombre d'équipements par habitant apparaît légèrement supérieur à la moyenne nationale. Un déficit de certains types d'équipements est néanmoins observé : équipements spécialisés et accueil de compétitions.
 - Les besoins en matière de sport ont fait l'objet d'une étude spécifique en 2018 à l'échelle du territoire des Savanes
- ◆ Les problématiques culturelles et sportives apparaissent comme des marqueurs des actions communales (projets portés séparément par les communes).



Thématique Social, culture, sport

Synthèse de l'état des lieux : Dynamique de population depuis 1967

- ◆ L'évolution en longue période de la population fait apparaître :
 - Une **augmentation constante** de la population cumulée du territoire, sur un rythme de **+3,4%** annuel en moyenne, pour atteindre plus de 31 000 habitants à partir de 2015. Un ralentissement est observé sur les dernières années.
 - Des **variations différenciées par commune**, et notamment une tendance à la **hausse pour Kourou** et à la **baisse pour les 3 autres communes**, sur les 5 dernières années de référence, tendant à montrer les flux internes au territoire vers Kourou.

	1967	1974	1982	1990	1999	2010	2015	Taux moyen annuel d'évolution
Population								
Iracoubo	1 196	1 239	938	1 578	1 430	1 976	1 878	0,94%
Kourou	3 117	4 720	7 061	13 873	19 107	25 189	26 221	4,54%
Saint-Elie	107	136	138	123	239	555	95	-0,25%
Sinnamary	1 913	2 055	1 991	3 431	2 783	3 242	2 957	0,91%
Total	6 333	8 150	10 128	19 005	23 559	30 962	31 151	3,37%
Densité								
Iracoubo	0,40	0,40	0,30	0,60	0,50	0,70	0,70	
Kourou	1,40	2,20	3,30	6,40	8,80	11,70	12,10	
Saint-Elie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,10	0,00	
Sinnamary	1,40	1,50	1,50	2,60	2,10	2,40	2,20	



Thématique Social, culture, sport

Synthèse de l'état des lieux : Population communale par tranches d'âges

- ◆ En 2015 :
 - **Kourou représente 84%** de la population totale du territoire.
 - Hors cas particulier de Saint-Elie, les communes de caractérisent par la **jeunesse de leur population** : environ 55% de la population a moins de 30 ans.

- ◆ L'évolution de la population entre 2010 et 2015 fait apparaître :
 - Une **diminution pour Iracoubo, Saint-Elie et Sinnamary**, plus que compensée par une **augmentation à Kourou** (+189 au total du territoire), ce qui tend à montrer l'existence de flux de population internes à la CCDS.
 - Un **vieillessement** à l'échelle du territoire, avec une diminution des personnes de moins de 45 ans (- 811) et une augmentation des personnes de 45 ans ou plus (+ 1 000), particulièrement prononcé dans les communes hors Kourou.

Répartition de la population par tranches d'âges

	Iracoubo	Kourou	Saint-Elie	Sinnamary	Total
	2015	2015	2015	2015	2015
0 - 14 ans	639	8 851	1	1 023	10 514
15 - 29 ans	409	5 878	11	611	6 909
30 - 44 ans	319	5 610	32	525	6 486
45 - 59 ans	299	4 222	48	478	5 047
60 - 74 ans	148	1 425	3	227	1 803
75 ou plus	64	236	0	92	392
Total	1 878	26 222	95	2 956	31 151
<i>Part moins de 30 ans</i>	56%	56%	13%	55%	56%

Répartition de la population par tranches d'âges

	Iracoubo	Kourou	Saint-Elie	Sinnamary	Total
	Evolution	Evolution	Evolution	Evolution	Evolution
	2010-2015	2010-2015	2010-2015	2010-2015	2010-2015
0 - 14 ans	-112	-72	-46	-184	-414
15 - 29 ans	-18	70	-134	-60	-142
30 - 44 ans	-45	125	-209	-126	-255
45 - 59 ans	31	389	-63	44	401
60 - 74 ans	30	434	-9	35	490
75 ou plus	16	87	0	6	109
Total	-98	1 033	-461	-285	189
<i>Evolution totale (%)</i>	-5%	4%	-83%	-9%	1%



Thématique Social, culture, sport

Synthèse de l'état des lieux : Le sport dans le territoire des Savanes

- ◆ Le sport apparaît comme une compétence incontournable sur le territoire au regard des enjeux liés à la forte jeunesse de la population et de son rôle social.
- ◆ Les actions d'intérêt communautaire comprennent :
 - Tout nouvel équipement sportif omnisport de plus de 1 000 places
 - La réalisation de nouveaux plateaux multisports dans les quartiers
 - *Nota : la commune de Sinnamary s'interroge sur l'intérêt d'abaisser les seuils*
- ◆ La part du nombre d'équipements sportifs de la CCDS dans le total de la Guyane (19%) est supérieure au poids de sa population (13%), traduisant **un niveau d'équipement satisfaisant par rapport aux autres collectivités guyanaises et cohérent avec le niveau national** (49 équipements pour 10 000 habitants, contre 44,5 en moyenne nationale).

Données issues de l'étude 2018 sur le besoin en équipements sportifs des

	Savanes			
	Nombre d'équip. sportifs	Part dans le total de Guyane	Population	Part dans le total de Guyane
CA Centre Littoral	460	58%	123085	50%
CC Est guyanais	35	4%	6700	3%
CC Ouest guyanais	149	19%	83412	34%
CC des Savanes	152	19%	30921	13%
Total	796	100%	244118	100%



Thématique Social, culture, sport

Synthèse de l'état des lieux : Le sport dans le territoire des Savanes

- ◆ Un enjeu sur le territoire concerne néanmoins la typologie d'équipements, avec un déficit sur les équipements spécialisés, l'accueil des compétitions et les équipements permettant les sports de nature.
- ◆ L'exercice du sport est fortement nourri par l'activité des associations du territoire.
- ◆ Les principaux besoins identifiés concernent :
 - Des réhabilitations de structures existantes : complexe omnisport, hall Sinnamary, rénovation des équipements de proximité, réfection piste d'athlétisme sur le stade Relais, piscine de Kourou
 - L'augmentation de l'offre : nouvel équipement aquatique à Kourou, salle spécialisée en sports de combat, nouveau stade réglementaire à Kourou, structures de jeux, nouveau plateau sportif et nouvelle offre de proximité, parcours pour la course d'orientation, équipements permettant la pratique libre et les sports de nature
 - L'insuffisance d'infrastructures permettant d'accueillir des évènements de haut niveau
- ◆ Plusieurs projets sont identifiés à Kourou et Sinnamary
 - Kourou : structures de jeux diverses sur terrains identifiés ; aménagement d'un espace pour l'association sportive des chasseurs à l'arc de Guyane ; transformation du parc de la Cocoterai
 - Sinnamary : construction d'un parcours sportif ; développement à moyen terme d'une maison des sports* ; construction d'un site polyvalent pour les sports mécaniques ; création d'un stand de tir
 - *La commune a présenté début 2018 aux services de l'Etat son projet de construction d'un village sportif.

◆ Synthèse de l'état des lieux : éléments de cadrage issus des entretiens

Iracoubo	Kourou	Saint-Elie	Sinnamary
<ul style="list-style-type: none"> - <u>Culture</u> : un projet de mutualisation de l'école de musique et de danse avec Sinnamary 	<ul style="list-style-type: none"> - Le <u>sport</u> est une priorité municipale. Ex : projet de dojo à large rayonnement. - <u>Culture</u> : enjeu de dépasser l'approche par communauté à travers une politique fédératrice - <u>Education</u> : enjeu de la faiblesse de l'offre supérieure en Guyane (IUT Kourou, 1 seul M2 à Cayenne) ; enjeu de développement d'un pôle universitaire à Kourou 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Education</u> : Projet de rouvrir une école en 2019 (les enfants sont aujourd'hui scolarisés dans les communes alentours) 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Sports</u> : label « ville active et sportive », bon accompagnement de l'Etat. Projet de « village sportif », dans le cadre d'un concours de projets innovants en Outre-mer. - <u>Culture</u> : réhabilitation en cours du patrimoine bâti créole ; ouverture d'une salle d'exposition ; projet de radio ; transformation d'une bibliothèque en médiathèque - <u>Social</u> : enjeu du développement des services à destination des seniors. Réflexion sur l'opportunité d'une maison de services publics. Services d'insertion insuffisant.



Thématique Social, culture, sport

Les échanges lors de l'atelier

- ◆ Besoin d'aménagements complémentaires des lacs et berges, au regard des risques actuels de sécurité
- ◆ Difficulté pour les acteurs associatifs de savoir à qui s'adresser entre la commune et la Communauté
- ◆ Faible connaissance des différents événements organisés sur le territoire
- ◆ Les aides sur le matériel structurant sont privilégiées sur l'aide au fonctionnement
- ◆ Le travail de soutien notamment financier du tissu associatif par les collectivités dont la Communauté est apprécié

Les actions identifiées

- ◆ Améliorer la visibilité de l'action communautaire
- ◆ Améliorer la communication autour des actions sociales, culturelles et sportives des différents acteurs du territoire
- ◆ Simplifier les procédures et démarches pour les associations



Thématique Social, culture, sport

Atouts

- ◆ Vivier important de population jeune
- ◆ Compétences sport et culture prioritaires pour les communes ; traduction dans un nombre élevé d'équipements
- ◆ Richesse du tissu associatif, existence d'évènements à rayonnement régional
- ◆ Diversité des cultures

Opportunités

- ◆ Stabilité de la population sur la période récente
- ◆ Effets positifs induits des politiques sociales, culturelles et sportives
- ◆ Affirmation d'une identité de territoire
- ◆ Développement des mutualisations CC-communes

Faiblesses

- ◆ Situation sociale complexe : niveau de revenu, chômage, niveau d'éducation, mal logement etc;
- ◆ Manque de fluidité dans l'articulation CC-communes (social)
- ◆ Stratégies culturelles et sportives essentiellement communales
- ◆ Manque de structures de compétition / à rayonnement régional (sports)

Menaces

- ◆ Articulation insatisfaisante entre CC et communes
- ◆ Diminution des aides publiques
- ◆ Accentuation des difficultés sociales
- ◆ Clarifier les modalités de subventions entre les communes et la CC



SOMMAIRE

1. La démarche de projet de territoire de la CCDS
2. La restitution des ateliers thématiques
3. Synthèse et axes stratégiques du territoire



Synthèse générale

- ◆ Le constat principal se dégageant des analyses et des échanges est celui d'un territoire qui dispose de **richesses diverses et considérables**, à l'échelle de la Guyane et de la France hexagonale (CSG, atouts naturels, potentiel minier, population jeune...) mais qui peine à **traduire ses potentialités dans un développement équilibré et profitant à l'ensemble de la population** : secteurs économiques cloisonnés, indicateurs socio-économiques inférieurs aux moyennes nationales, enclavement de certaines zones, situation financière dégradée...
- ◆ Le projet de territoire a dans ce contexte l'objectif principal de trouver les moyens pour le territoire d'exploiter pleinement son potentiel.
- ◆ La CCDS est au cœur de ce développement et les attentes sont de plusieurs ordres :
 - Le **renforcement de la CCDS sur ses champs de compétences** :
 - Mise en œuvre des outils de planification pour affirmer une stratégie globale : SCOT, PLH
 - Clarifier et développer son intervention sur des champs existants ou en développement : dév. économique (cf. transfert des ZAE), tourisme, social, logement, environnement, sport/culture
 - Le rôle de **relais** et de **facilitateur** de l'action locale
 - Valorisation de l'écosystème du CSG
 - Mise en relation et travail sur la visibilité de services existants : notamment CTG, mais aussi communes, OT
 - Identification et remontée des besoins : CAF, CTG...
 - **L'évolution du périmètre d'intervention** de la CC : compétences (ex. des transports), territoire ?



Synthèse générale

- ◆ Les **axes stratégiques** présentés ci-après correspondent à la synthèse des analyses et des ateliers, puis validée et amendée par les élus lors de la restitution. Ils ont vocation, comme indiqué par les élus, à donner un horizon à court et moyen terme à la Communauté, tout en précisant que le projet doit rester vivant et évolutif.

- ◆ **Tourisme :**

- Valorisation des atouts naturels et des produits de l'artisanat, en s'appuyant sur l'office de tourisme

- ◆ **Transports :**

- Priorité à l'amélioration du transport interurbain, avec la perspective de prise de compétence par la CC

- ◆ **Aménagement et environnement :**

- Priorité au désenclavement des communes
- Viser une meilleure exploitation du potentiel du territoire, qui se traduit trop faiblement dans ses ressources (atouts naturels, base spatiale...)

- ◆ **Social :**

- Choix d'une compétence communautaire plutôt que communale, avec un exercice territorialisé

- ◆ **Développement économique :**

- Prioriser l'action de la CC sur la formation sur les secteurs porteurs, notamment environnement

- ◆ **Logement :**

- La CC doit devenir l'acteur portant la réflexion d'ensemble du territoire, avec pour objectif premier l'accès à la propriété

- ◆ **Sports :**

- Valorisation des atouts du territoire en matière d'équipements sportifs

◆ Actions identifiées sur les axes stratégiques

Liste d'actions identifiées lors des ateliers	Partenaire	Démarrage	Prérequis
Renforcement de ses interventions actuelles			
Renforcer l'aide au portage de projets	CTG - GDI / Chambres consulaires...	Possible à court terme - Selon priorisation	Renforcement du personnel ?
Recenser l'ensemble des actions et projets individuels et améliorer la communication sur ces actions (dev. Éco et tourisme)	Acteurs locaux publics et privés	Possible à court terme - Selon priorisation	
S'appuyer sur le travail en matière de projets économiques réalisé par les communes pour le SR2I	Communes	Possible à court terme - Selon priorisation	
Développer la signalétique sur le territoire, après identification du rôle de chaque acteur (Etat, CT)	CTG / Communes	Possible à court terme - Selon priorisation	
S'appuyer sur l'assistance d'Atout France à Saint-Elie sur la conciliation entre tourisme vert et filière minière	Atout France / Commune	Possible à court terme - Selon priorisation	
Renforcer le lien avec la CAF sur les problématiques de logement (connaissance du territoire et traitement des cas individuels)	CAF	Déjà engagé	
Se rapprocher de l'Etat pour étudier les opportunités foncières pour développer le logement	Etat	A renforcer	
Recenser les ressources humaines disponibles au sein des communes pour développer des mutualisations ciblées	Communes	Possible à court terme - Selon priorisation	
Mettre en œuvre les outils de planification stratégique : SCOT, PLH	Etat (DEAL) / Audeg	Déjà engagé	Etudes / Formalisation
Renforcer le suivi par la CC de la mise en œuvre du contrat de convergence	Etat / CTG	Déjà engagé	
Améliorer la visibilité de l'action communautaire en matière sportive et culturelle	-	Possible à court terme - Selon priorisation	
Clarifier les modalités de subvention aux associations entre la CC et les communes	Communes	Possible à court terme - Selon priorisation	
Simplifier les procédures et démarches pour les associations	-	Possible à court terme - Selon priorisation	
Renforcer la gouvernance et le travail en commun entre la CC et les communes (élus et services)	-	Possible à court terme - Selon priorisation	

◆ Actions identifiées sur les axes stratégiques

Liste d'actions identifiées lors des ateliers

	Partenaire	Démarrage	Prérequis
Facilitateur - Relais			
Articuler le projet de territoire avec le schéma régional touristique	CTG / Atout France...	Attente actualisation du schéma	
Renforcer le partenariat avec la chambre d'agriculture	Chambre d'agriculture	Possible à court terme - Selon priorisation	
Renforcer le lien avec la CTG pour améliorer la visibilité du service de transport porté par la CTG	CTG	Possible à court terme - Selon priorisation	
Articuler le rôle de la CC en transports avec le schéma de déplacement existant (CTG)	CTG	Possible à court terme - Selon priorisation	
Être moteur sur les discussions concernant le projet de Petit-Saut	Etat / CTG / communes	Possible à court terme - Selon priorisation	
Appuyer les problématiques d'aménagement portant sur le pont et la plage de Sinnamary	Etat / Commune	Possible à court terme - Selon priorisation	
Développer la connaissance de l'état des réseaux, en se rapprochant le cas échéant des collectivités responsables	Communes / CTG	Possible à court terme - Selon priorisation	Si disponibilité des données au niveau des autres CT
Améliorer la communication autour des actions sociales, culturelles et sportives à l'échelle du territoire	Tissu associatif / Communes	Possible à court terme - Selon priorisation	
Développement de nouvelles interventions			
Développer une compétence transports pour les liaisons interurbaines	-	Moyen terme	Modificatin des statuts

CALIA CONSEIL

24 RUE MICHAL - 75013 PARIS
TOUR PART DIEU - 129 RUE SERVIENT - 69003 LYON

STANDARD : 01.76.74.80.20

FAX : 01.76.74.80.23

contact@caliaconseil.fr

www.caliaconseil.fr

